

vente des pièces était particulièrement bonne, nous pourrions en profiter pour augmenter le financement du sport amateur au Canada.

Au nom de mon parti, je souhaite que le ministre obtienne tout le succès possible dans ses efforts pour trouver l'argent nécessaire à financer nos Jeux olympiques de 1988.

M. le vice-président: En conformité de l'ordre adopté aujourd'hui, le projet de loi C-21, tendant à modifier la Loi sur la monnaie, a été lu pour la deuxième fois et étudié en comité plénier; il en a été fait rapport sans propositions d'amendement, le rapport a été adopté et le projet de loi a été lu pour la 3^e fois et adopté.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 2^e fois et étudié en comité; rapport est fait du projet de loi, qui est lu pour la 3^e fois et adopté.)

* * *

LA LOI N° 2 DE 1984-1985 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 6 décembre, de la motion de M^{me} McDougall: Que le projet de loi C-11, portant pouvoir d'emprunt, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, ainsi que de l'amendement de M. Althouse (p. 948).

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, nous avons réclamé ce débat pour une raison bien simple. Les Canadiens sont dans l'incertitude, contrariés et effrayés suite aux déclarations contradictoires sur l'avenir de nos programmes sociaux de la part du premier ministre (M. Mulroney) et de ses principaux ministres.

[Français]

Le but de ce débat est de déterminer, une fois pour toutes, quel sort le gouvernement réserve aux allocations familiales, à la pension de sécurité de la vieillesse et à d'autres programmes sociaux qui assurent une sécurité aux Canadiens et aux Canadiennes depuis des décennies.

[Traduction]

Nous ne sommes pas les seuls à vouloir des réponses franches. Comme nous avons pu le constater à la Chambre hier, les députés ministériels de l'arrière-banc demandent à leurs ministres quelle est la position de leur gouvernement sur cette question.

Il s'agit là de programmes fondamentaux et essentiels. Tous les parents qui ont élevé des enfants savent que les allocations familiales sont très utiles lorsqu'il s'agit d'habiller, de chauffer, de nourrir et d'éduquer les enfants, car cela coûte toujours plus cher. Toutes les personnes de 65 ans et plus savent à quel point le chèque de pension est utile pour se loger et se nourrir et même, à cette époque-ci de l'année, pour acheter quelques cadeaux pour les petits-enfants.

Ceux qui approchent de l'âge de la retraite sont en droit de savoir s'ils toucheront bien la pension à laquelle ils ont droit, car ils l'ont payée par le biais de leurs impôts et de leurs cotisations tout au long de leur vie active. Quiconque a déjà été malade sait à quel point un régime d'assurance-maladie universel est important. Quant on passe une journée ou quelques

semaines à l'hôpital, monsieur le Président, la dernière chose dont on a besoin, c'est de se tourmenter au sujet des honoraires du médecin et des frais d'hôpitaux qui peuvent atteindre des milliers de dollars.

Ces programmes sont fondés sur l'idéologie libérale. Tous ont été mis en œuvre par des gouvernements libéraux et ils ont été défendus, protégés et étendus par le parti libéral.

[Français]

Monsieur le Président, la lutte pour protéger l'universalité des programmes sociaux se poursuit aujourd'hui et elle est menée par les libéraux. Je peux vous assurer que nous, du caucus et du Parti libéral, nous continuerons de mener cette lutte avec toute la détermination et l'énergie dont nous sommes capables.

[Traduction]

Le parti contre lequel nous avons dû lutter pour mettre en œuvre certains de ces programmes est celui-là même que nous combattons aujourd'hui, afin d'obtenir le maintien de ces programmes. Le premier ministre, son parti et ses ministres ont été de véritables girouettes. En 1976, alors qu'il était candidat à la direction de son parti, le premier ministre a déclaré que l'abolition du principe de l'universalité à l'égard des programmes sociaux éliminerait beaucoup de gaspillage et de bureaucratie. Pendant la campagne à la direction de son parti en 1983, il préconisait de bloquer pendant cinq ans toute augmentation des dépenses sociales. Il a dit alors qu'il voulait réexaminer la sécurité de la vieillesse.

A la page 31 de son livre intitulé «Telle est ma position», on peut lire ce qui suit: «L'abandon de pensions indexées et de bénéfices aurait un résultat que certains considèrent comme souhaitable».

Le ministre de la Justice et ancien ministre des Finances du Canada (M. Crosbie) a déclaré alors qu'il était critique financier de l'opposition qu'il voulait réexaminer les programmes sociaux et que l'élimination des programmes universels comme les allocations familiales et la pension de vieillesse permettrait de réduire le déficit. En mars de cette année, le premier ministre a déclaré qu'il n'hésiterait pas à remettre en question la notion d'universalité.

Puis vinrent les élections. La chanson à succès remplaça vite la vieille rengaine. Elle alla s'inscrire au tout premier rang du palmarès. Aux fins de la campagne électorale, le parti progressiste-conservateur décréta soudain que l'universalité des programmes était un principe sacro-saint auquel il ne fallait pas toucher. Mais ce n'était qu'une manœuvre électorale. Le mini-budget que le ministre des Finances a présenté trois jours à peine après que la Chambre eut commencé ses travaux soulevait déjà des questions et proposait des solutions de remplacement aux programmes sociaux universels. Il ne dit pas que ces programmes demeureront intouchables. Il ne dit pas qu'ils demeureront inaltérés. Le document en question ne fait nulle part mention d'un principe sacro-saint.

Le 13 décembre, le ministre des Finances a déclaré que les programmes sociaux à l'intention des familles à revenu moyen et élevé étaient au-dessus de nos moyens. C'est exactement ce qu'il a dit. Il reconnaît donc que l'adhésion du premier ministre et de son parti au principe sacro-saint de l'universalité n'était que passagère. Il avoue carrément que le parti conservateur entend faire maintenant exactement ce qu'il avait promis de ne jamais faire. Il est flagrant qu'il est déterminé à